

La problématique du développement des TIC en Haïti

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont utiles à tout le monde. Depuis un certain temps, ce secteur tant dynamique représente la deuxième économie mondiale. C'est pourquoi de nombreux pays accordent une place de choix au développement des TIC. Haïti, comme tous les autres pays, bénéficie des retombées positives de ce secteur. Cependant, le pays tout entier peine encore à profiter au maximum des opportunités de ces technologies. Quels sont les obstacles?

Quels sont les acteurs impliqués dans le développement des TIC?

Plusieurs acteurs sont impliqués dans le développement des TIC à un niveau ou à un autre. Il y a d'abord les consommateurs qui sont la raison d'être des services technologiques. Ils consomment les produits et services des TIC et influencent énormément l'offre.

Les opérateurs de télécommunications et fournisseurs de services investissent dans des infrastructures et réseaux pour desservir les consommateurs. Leurs stratégies sont dépendantes du comportement des consommateurs. Les équipementiers ou fabricants représentent l'élément qui fournit aux opérateurs et consommateurs les systèmes, les moyens de transport des signaux et les terminaux pour pouvoir exploiter les services et les applications TIC.

Le régulateur ou l'autorité de régulation a pour fonction de garantir la bonne marche du secteur. Il doit appliquer la législation pour favoriser le développement du secteur.

Il existe des agences de normalisation qui conçoivent des normes techniques pour permettre le fonctionnement des systèmes et des terminaux.

Tout le marché ne pourrait pas fonctionner sans l'apport des développeurs de logiciels et d'applications. Chaque jour de nouvelles applications apportent de la valeur ajoutée aux services TIC.

Cadre légal inadapté au développement du secteur

Le cadre légal sur lequel repose l'exploitation du secteur en Haïti est désuet. En effet, il date de 1977, donc il n'est pas du tout adapté au développement que connaît ce secteur en Haïti. L'absence de cet outil n'est pas du tout favorable à une exploitation optimale des potentiels des technologies de l'Information et de la Communication. Elle envoie un mauvais signal aux investisseurs étrangers et nationaux qui seraient intéressés au secteur. Les acteurs potentiels se sentent pas protégés à un niveau qui puisse les inciter à exploiter les potentiels du marché. D'autres textes de loi doivent accompagner le cadre légal pour permettre l'exploitation de certains services en Haïti. Le pays attend encore l'adoption des textes législatifs sur les échanges électroniques, le commerce électronique, l'administration électronique, etc.

Absence d'une politique gouvernementale en matière de TIC

Le développement du secteur des TIC est tributaire d'une politique gouvernementale. Haïti n'a pas encore défini une stratégie capable de faire des TIC un levier de développement pour le pays. Les pays qui profitent aujourd'hui de ce secteur ont par le passé défini leurs besoins et moyens pour y répondre. A cause de l'absence d'une politique pour ce secteur, les initiatives vont dans tous les sens, on ne sait pas vraiment jusqu'où elles peuvent mener un jour.

